

Lettre ouverte de la **Vélorution** aux élus de la ville de Paris, aux élus de la Région Île-de-France, au Préfet de Police de Paris et aux Ministres de l'Environnement et de l'Intérieur.



Pendant la semaine de la mobilité 2005, engagez-vous à déclarer **Paris zone 30, définitivement.**

Mesdames, Messieurs,

Nos villes sont actuellement malades de la vitesse excessive des véhicules à moteur et de tous les dangers qu'elle entraîne : accidents de la circulation et maladies liées à la pollution évidemment, mais aussi stress et dérèglement climatique. Réduire la vitesse permettrait une nette amélioration sur chacun de ces plans. C'est pourquoi nous voulons vous proposer de vous engager sur cette voie.

**Dangers** : À Paris en 2004, 8265 personnes ont été blessées et 50 tuées dans les accidents de la circulation. **Réduire la vitesse dans Paris permettra d'augmenter la sécurité de tous.** D'après le Bureau suisse de prévention des accidents, la probabilité qu'une voiture tue un piéton en cas de collision est de 70% à 50 km/h, et tombe à 15% à 30 km/h.

**Pollution** : Les gaz rejetés par l'ensemble des véhicules à moteur tuent chaque année des milliers de personnes (4876 en France, selon le rapport de l'Afssse du 5 mai 2004), contribuent au dérèglement du climat et à rendre nos villes sales et bruyantes. **Réduire la vitesse dans Paris permettra de réduire la pollution.**

**Contre-productivité** : Notre système actuel de déplacements est totalement contre-productif. La domination des moyens de transport les plus polluants et les moins efficaces aboutit à une congestion générale de la ville dans laquelle les rues ne sont plus des espaces publics de convivialité, d'échanges et de rencontres. **Réduire la vitesse dans Paris permettra à tous les usagers de partager la rue sans danger et favorisera ainsi l'utilisation du vélo (efficace et non polluant) pour les déplacements quotidiens.**

À l'occasion de la semaine européenne de la mobilité qui s'ouvre le 16 septembre, la Vélorution vous demande de **vous engager publiquement en faveur d'une limitation générale et définitive de la vitesse à 30 km/h en ville, et notamment à Paris.** L'exemple de Zürich, analysé dans un rapport de l'ADEME, montre la viabilité d'un tel projet et ses multiples avantages. Limiter la vitesse à 30 km/h en ville, c'est une façon simple, forte et durable de répartir avec plus de justice l'espace public et d'améliorer la qualité de vie de toutes et tous.

Paris, le 10 septembre 2005,

Nicolas CARNOZ, président d'honneur de la Vélorution, <nicolas.carnoz@velorution.org>.

. La Vélorution est une association dont les buts sont de promouvoir l'utilisation du vélo pour les déplacements et d'inciter pacifiquement automobilistes et motards à abandonner leur véhicule.

. La Vélorution d'Île-de-France organise une manifestation revendicative le 1er samedi de chaque mois, rendez-vous à 14:00 place du Châtelet à Paris.

. <http://www.velorution.org/>

. [contact@velorution.org](mailto:contact@velorution.org)

. 06.89.85.31.09

